

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 15 JUIN 2022**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

100 rue Louis Blanc, Bât Madrid, Les Marches de l'Oise - 60160 MONTATAIRE - Tél. 03 44 55 96 80
Fax 03 44 55 96 99 - E-mail senlis@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie CS 50056 51726 Bezannes Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Est
Membre de MGI, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Sommaire

-  Rapport sur les comptes annuels
-  Comptes annuels
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe
-  Rapport spécial sur les conventions réglementées

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A
L'ASSEMBLEE STATUTAIRE
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aw

A l'Assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Greenpeace France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte emploi des ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée,

AW

sont conformes aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 et ont été correctement appliquées sur cet exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorerie et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de celle-ci et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 mai 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

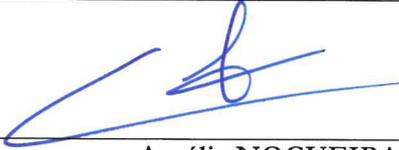
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montataire, le 30 mai 2022

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes

AN

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

INFORMATIONS	Pages
BILAN	1
COMPTE DE RESULTAT	2
ANNEXE	4
INFORMATIONS GENERALES	5
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILANS	
Comptes d'actif	7
Comptes passif	9
Créance et dettes	10
Charges et produits constatés d'avance	11
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	
Produits des legs	12
Honoraires commissaire aux comptes	12
Charges et produits exceptionnels	13
AUTRES INFORMATIONS	
Passif social	14
Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	15
Valorisation du bénévolat	15
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	
Tableau de valorisation des fonds propres	16
Règles et méthodes comptables	17
Répartition budgétaire de notre contribution à Greenpeace Global	18
Composition de notre contribution à Greenpeace Global	18
Tableau de passage du compte de résultat au CER	18
Tableau des charges par département après ventilation	19
Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	20

AW

**BILANS DE GREENPEACE FRANCE POUR LES EXERCICES
 2019, 2020 et 2021**

	ACTIF					PASSIF			
	BRUT	AMORT	NET 2021	NET 2020	NET 2019		2 021	2 020	2 019
IMMOBILISATION						FONDS ASSOCIATIFS			
INSTALLATIONS GENERALES	1 699 457	1 358 192	341 265	436 325	605 273				
MOBILIER ET MAT DE BUREAU	35 824	35 586	238	491	1 509	REPORT A NOUVEAU	6 093 961	4 116 624	2 892 628
MATERIEL INFORMATIQUE	332 344	271 515	60 829	56 042	41 581	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 721 446	1 977 337	1 223 995
AUTRES MATERIELS	273 219	200 950	72 269	88 073	81 551				
TITRES DE PARTICIPATIONS	9 287		9 287	9 287	9 287				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	162 802		162 802	162 644	155 966				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 512 933	1 866 243	646 689	752 862	895 166	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	7 815 407	6 093 961	4 116 624
						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 047 739	1 688 874	1 348 591
						TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 047 739	1 688 874	1 348 591
ACTIF CIRCULANT						DETTES			
STOCKS	301 287		301 287	281 627	276 177	CONCOURS BANCAIRES			
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	617 759		617 759	752 499	703 958	DETTES FOURNISSEURS FISCALES ET SOCIALES	3 798 205	3 553 529	2 977 643
TRESORERIE	10 277 025		10 277 025	9 133 525	5 815 466	COMPTE COURANT DE GP INTERNATIONAL			
CREANCES SUR GP INTERNATIONAL	440 681		440 681	195 102	133 182	PRÊT DE GP INTERNATIONAL			
CREANCES AUTRES GP	62 946		62 946	9 452	79 919	DETTES AUTRES GP		7 165	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 699 698		11 699 698	10 372 205	7 008 702	TOTAL DETTES	3 798 205	3 560 694	2 977 643
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	314 964		314 964	218 461	536 990	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL ACTIF	14 527 594	1 866 243	12 661 351	11 343 528	8 440 858	TOTAL PASSIF	12 661 351	11 343 528	8 440 858

AW

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	411		411	106	4 403
Dons			28 720 295	27 337 769	25 021 403
Refacturations			1 129 018	935 680	1 369 872
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			29 849 724	28 273 555	26 395 677
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises amortissements-provis., transfert charges					
Autres produits			26 253	35 758	89 442
PRODUITS D'EXPLOITATION			29 875 977	28 309 312	26 485 119
Achats de marchandises [et droits de douane]					
Variation de stock de marchandises					
Achats matières premières et approvisionnements			187 821	240 381	284 718
Variation de stock [matières première,approvis.]					
Autres achats et charges externes			6 877 470	7 739 051	8 401 603
Impôts, taxes et versements assimilés			1 060 905	891 462	796 201
Salaires et traitements			7 872 760	6 592 883	6 146 991
Charges sociales			3 759 953	3 192 194	2 965 652
Dotations amortissements sur immobilisations			164 147	229 940	228 759
Dotations amortissements des charges d'exploitations à répartir					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations provisions pour risques et charges					
Autres charges			1 632	572	5 923
CHARGES D'EXPLOITATION			19 924 688	18 886 484	18 829 846
RESULTAT D'EXPLOITATION			9 951 288	9 422 828	7 655 273
Produits financiers de participation					
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.			6	2	8
Autres intérêts et produits assimilés			1 425	1 608	2 620
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			29	1 876	235
Produits nets cession valeurs mobilières placement					
PRODUITS FINANCIERS			1 461	3 486	2 863
Dotations financières amortissemnts et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change			1 244	726	771
Charges nettes cession valeurs mobil. placement					
CHARGES FINANCIERES			1 244	726	771
RESULTAT FINANCIER			218	2 759	2 092
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			9 951 506	9 425 588	7 657 365

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur prêt de Greenpeace International			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 845	5 811	84 337
Produits exceptionnels sur opérations en capital	900	2 983	
Reprises sur provisions pour risques	840 634	38 815	120 337
PRODUITS EXCEPTIONNELS	861 379	47 609	204 675
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	567 413	6 695	8 741
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles amortissements,provisions pour risques	199 500	381 097	614 948
Reprises de transferts de charges			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	766 913	387 792	623 689
RESULTAT EXCEPTIONNEL	94 467	(340 183)	(419 014)
Contribution à Greenpeace International	8 324 527	7 108 067	6 014 356
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS	30 738 817	28 360 407	26 692 657
TOTAL DES CHARGES	29 017 372	26 383 069	25 468 662
EXCEDENT OU PERTE	1 721 446	1 977 337	1 223 995

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Bénévolat	1 076 066	1 095 800	1 852 413
Prestations en nature			
Dons en nature			
PRODUITS	1 076 066	1 095 800	1 852 413
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et de services			
Personnel bénévole	1 076 066	1 095 800	1 852 413
CHARGES	1 076 066	1 095 800	1 852 413

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 , dont le total est de 12 661 351,03 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un excédent de 1 721 445,82 Euros.

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

AV

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GREENPEACE France a pour but la protection de l'environnement et de la biodiversité de la planète sous toutes ses formes, et en particulier :

- la lutte contre la menace nucléaire et la promotion du désarmement et de la paix ;
- la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- la lutte contre les pollutions et nuisances portant atteinte aux équilibres fondamentaux des océans, du sol, du sous-sol, de l'air, de l'eau, de la biosphère, du climat, des sites et paysages ;
- l'action pour la défense des intérêts des consommateurs, des usagers et des contribuables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme, de la publicité et du cadre de vie.

Elle exerce toute action visant à mener à bien son objet social, y compris dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilité sociétale des entreprises et de la probité publique.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République ainsi qu'en dehors de ses frontières au moyen notamment d'actions devant toutes les juridictions nationales, régionales ou internationales.

Elle pourra exercer toutes actions devant les administrations ou organisations locales, nationales, régionales ou internationales. Elle pourra coopérer avec les autres associations GREENPEACE et, de manière générale, avec toute association poursuivant un but similaire, et participer aux activités de la fondation de droit néerlandais STICHTING GREENPEACE COUNCIL.

L'action de l'association GREENPEACE France est guidée par les valeurs suivantes : la non-violence, l'indépendance et l'action collective.

L'association s'interdit de recevoir des dons ou des subventions de la part de sociétés privées ou d'organismes publics.

Les moyens mis en oeuvre par GREENPEACE sont pacifiques.

GREENPEACE est une association indépendante. Son action est exclusive de tout engagement politique, syndical ou corporatiste.



2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes 2021 sont établis, conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et du règlement CRC n°-99-01 du 16 février 1999 ainsi que de l'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Suite à la crise du COVID-19, certaines de nos activités ont dû être décalées ou annulées.

Entrainant une baisse des dépenses prévues à hauteur de 1,9M€. Cela explique, en bonne partie, le résultat de l'exercice.

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Logiciels	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	33,33%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	33,33%L



5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur probable des réalisations si celle-ci est inférieure.

6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit.Apports
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Installations techniques, outil industriels	83 233		17 945
Installations générales, agencements, divers	1 699 457		
Matériel de transport/Zodiac/Vélos	170 115		1 926
Matériel informatique	298 657		40 151
Mobilier	35 824		
Immobilisations corporelles en cours			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	2 287 285		60 022
Autres participations	9 287		
Prêts, autres immobilisations financières	162 644		158
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	171 930		158
TOTAL GENERAL	2 459 215		60 181

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Installations techniques, outil industriels			101 178	
Installations générales, agencements, divers			1 699 457	
Matériel de transport/Zodiac			172 041	
Matériel informatique		6 463	332 344	
Mobilier			35 824	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	6 463	2 340 844	
Autres participations			9 287	
Prêts, autres immobilisations financières			162 802	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		0	172 089	
TOTAL GENERAL	0	6 463	2 512 933	

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil industriels	39 814	13 960		53 774
Installations générales, agencements, divers	1 263 131	95 061		1 358 192
Matériel de transport/Zodiac	125 461	21 715		147 176
Matériel informatique	242 615	33 158	4 257	271 515
Mobilier	35 332	253		35 586
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 706 354	164 147	4 257	1 866 243
TOTAL GENERAL	1 706 354	164 147	4 257	1 866 243

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises der.
FRAIS D'ETABLISSEMT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES			<i>KW</i>		
Installations techniques, outil industriels	13 960				
Installations générales, agencements, divers	95 061				
Matériel de transport	21 715				
Matériel informatique	33 158				
Mobilier	253				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	164 147				
TOTAL GENERAL	164 147				

CHARGES REPARTIES S/PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739
Provisions pour charges sociales	-		-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739
TOTAL GENERAL	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 292 678
Prov CET/RTT	611 069
Formation Prof	84 989
Contribution CE	24 977
Agefiph	45 178
Effort construction	33 884
Taxe sur les salaires	102 369
Urssaf/Garp Décembre 2021	545 753
Mutuelle Décembre 2021	15 980
Retraite 4 T 2021	199 283
Prévoyance 4 T 2021	59 625
Personnel charges à payer	9 596
Prélèvement à la source	75 517
Fournisseurs et comptes rattachés	697 306
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	3 798 205

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739
Provisions pour charges sociales	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739
TOTAL GENERAL	1 688 874	199 500	840 634	1 047 739

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 292 678
Prov CET/RTT	611 069
Formation Prof	84 989
Contribution CE	24 977
Agefiph	45 178
Effort construction	33 884
Taxe sur les salaires	102 369
Urssaf/Garp Décembre 2021	545 753
Mutuelle Décembre 2021	15 980
Retraite 4 T 2021	199 283
Prévoyance 4 T 2021	59 625
Personnel charges à payer	9 596
Prélèvement à la source	75 517
Fournisseurs et comptes rattachés	697 306
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	3 798 205

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	270
Assurances	38 103
Impressions 2022	19 315
Loyer entrepot 1er trimestre 2022	24 132
Loyer Paris 1er trimestre 2022	148 094
Parking 2022	186
Abonnements, licences et maintenance	71 040
Salons et locations saisonnières	12 888
Chèque déjeuner	938
TOTAL	314 964

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2021	18 000,00
TOTAL	18 000,00

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURES DES CHARGES	Montant
Provisions pour risques et charges sur procès	199 500,00
Amendes	562 949,40
Charges exceptionnelles diverses	4 463,39
TOTAL	766 912,79

NATURES DES PRODUITS	Montant
Produits sur procès	
Produits sur éléments actifs cédés	900,00
Régularisations diverses	19 725,10
Reprise sur provisions pour risques et charges sur procès	840 634,10
Produits sur exercices antérieurs	120,21
TOTAL	861 379,41

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.
L'âge moyen de l'effectif est de 39 ans et l'ancienneté moyenne est de 5 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 1,6%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 20%
- départ à l'initiative du salarié

UV

ELEMENTS	Montant
Passif Social	1 279 525 €
TOTAL	1 279 525 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 311 K€. (dont un départ à la retraite)

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 2 031 heures pour l'année 2021.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 46 429 €.

110

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 42 391 heures pour l'année 2021.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 969 058 €

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 2 650 heures pour l'année 2021.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 60 579 €.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	4 116 624		1 977 337					6 093 961
Excédent ou déficit de l'exercice	1 977 337		-1 977 337	1 721 446	1 135 408			1 721 446
Dotations consommables								
Suventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	6 093 961			1 721 446	1 135 408			7 815 407

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale.

Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 17) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public.

Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège, du service informatique, etc.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refacturations aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/21

REPARTITION BUDGETAIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2020

Répartition	Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€		57 244	6 432	13 735	77 411
En %		73,95%	8,31%	17,74%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne
Pour 2021 ils étaient de : 391 527 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)
Pour 2021 elle était de : 7 933 000 €

Campagnes : 5 866 306 €
Marketing : 659 145 €
Fonctionnement : 1 407 549 €

N

GREENPEACE France
Etats financiers au 31/12/21

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres							
Achats de matières premières et de fournitures	120 642				16 482		50 697				187 821
Autres achats et charges externes	2 978 766				3 029 056		869 648				6 877 470
Aides financières versées											0
Impôts, taxes et versements assimilés	668 473				276 621		115 811				1 060 905
Salaires et traitements	4 873 347				2 191 008		808 406				7 872 760
Charges sociales	2 411 334				1 012 056		336 563				3 759 953
Dotations aux amortissements et provisions	40 488						123 658				164 147
Autres charges	1 615						17				1 632
Charges financières	81				1 163						1 244
Charges exceptionnelles	562 659				290		4 463	199 500			766 913
Contributions versées				6 257 833	659 145		1 407 549				8 324 527
TOTAL	11 657 405	0	0	6 257 833	7 185 820	0	3 716 812	199 500	0	0	29 017 372

Répartition :

- **Campagnes :**
Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalisées en France" et "Réalisées à l'étranger".
- **Marketing :**
Seuls les coûts directs d'informations (Mailings Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes.
Les relations adhérents sont réparties au % des demandes de campagne en frais de mission.
Notre campagne "téléphone" a trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer les nous adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.
- **Collecte de rue :**
Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents, elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.
- **Campagne signatures :**
Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.
- **Direction Générale :**
Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".
- **Fonctionnement :**
Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de télécom et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%.
- **Standard :**
Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et "fonctionnement" 10%.

GREENPEACE France
Etat financier au 31/12/21

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois (en K€)

EMPLOIS	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public				RESSOURCES	Ressources collectées sur 2021 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2021	Ressources collectées sur 2020 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2020	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
	Emplois 2021 = compte de résultat	Emplois 2020 = compte de résultat	Emplois 2019 = compte de résultat	Emplois 2018 = compte de résultat							
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBIT D'EXERCICE		6 509		3 595		1 903
1 – MISSIONS SOCIALES		16 868	14 330	13 444	1.1. Ressources en France	28 670	27 335	24 971	26 021		
1.1. Ressources en France	5 484	11 657	9 565	10 137	1.1.1. Dons et legs collectés	28 670	27 335	24 971	26 021		
- Actions réalisées directement	2 414				- Dons manuels non affectés	50		50			
- Campagne EnergieClimat	683				- Dons manuels affectés						
- Campagne Fronte	3 277				- Legs et autres libéralités non affectés						
- Campagne Océan/Péninsule					- Legs et autres libéralités affectés						
- Versements à d'autres organismes agissant en France					- Dons manuels non affectés						
1.2. Ressources à l'étranger					1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public						
- Actions réalisées directement											
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	6 258		4 451	4 507							
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		7 183	7 059	6 528	2 – AUTRES FONDS PRIVES						
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 527		7 059	6 528	3 – SUBVENTIONS A AUTRES CONCOURS PUBLICS						
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					4 – AUTRES PRODUITS	0	0	4			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	659		526	495	- Ventes de marchandises	1 129	136	1 370			
2.4. Frais d'appel à la générosité du public via Greenpeace Global					- Refacturations autres bureaux Greenpeace	28	36	89			
					- Autres produits de gestion courante	1	3	3			
					- Produits financiers	20	6	84			
					- Produits exceptionnels	1	3				
					- Produits sur exercices antérieurs						
					- Refacturations diverses						
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		3 618	3 252	3 062							
3.1. Frais de fonctionnement Greenpeace France	2 309		2 270	2 175							
3.2. Frais de fonctionnement Greenpeace Global	1 408		1 122	1 012							
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	28 818	27 649	25 066	23 484	I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	29 896	28 332	26 572			
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	38				II – REPRISES DES PROVISIONS	843	39	120			
- Campagne Energie											
- Campagne Péninsule	38										
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES					III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS						
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 723	1 937	1 224	1 224	IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC						
- Total Général	30 579	29 586	26 290	24 708	V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE						
V – Total des acquisitions et immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	60		88	74	V – TOTAL GENERAL	30 720	29 700	28 259	27 356	26 693	28 021
M – Amortissement des dotations sur amortissements des immobilisations financées (compte de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public)	164		230	223							
VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	27 889	27 889	24 824	23 329	VI – TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		27 889	24 824	23 329		
					VII – TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		7 144	6 006			3 595
					EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales	1 030	1 032	1 772		Bénévolat	1 076	1 094	1 852			
Frais de recherche de fonds	46	64	80		Prévisions en nature						
Frais de fonctionnement et autres charges	1 078	1 095	1 852		Dons en nature						
Total	1 078	1 095	1 852		Total	1 076	1 094	1 852			

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

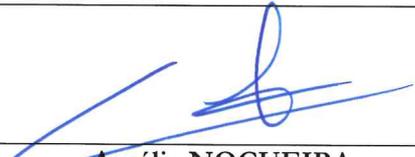
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous n'avons pas été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui seraient intervenues au cours de l'exercice.

Montataire, le 30 mai 2022

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes

